

# BIBLIOMER

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des professionnels de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 9 – Mars 2000

Thème : 5 – Consommation et marchés Sous-thème : 5 – 2 Offre marchés

Notice n° : 2000-0898

## Grèce : la pêche et l'aquaculture

Veille internationale PEE-CFCE, Décembre 1999, n° 12, p. 28-32

 *A commander auprès de* : Centre Français du Commerce Extérieur, 10 avenue d'Iéna, 75783 Paris Cédex 16. - Tél. : 01.40.73.30.00

### ● Résumé

La nation grecque est la plus grande consommatrice de poissons en Europe et en Méditerranée.

Dans ce pays, la pêche est considérée comme un élément essentiel de l'économie, bien qu'elle participe à seulement 2% du PIB, car c'est une activité traditionnelle et pourvoyeuse d'emplois (près de 42.000). La Grèce occupe le premier rang européen par le nombre de ses bateaux, mais malgré les efforts de ces dernières années l'âge moyen des bateaux s'élève à 19,8 ans contre 19 ans pour la moyenne européenne.

Entre 1996 et 1997, la production totale halieutique (frais + surgelé + aquaculture) a augmenté de 3% en tonnage et 10% en valeur, ceci principalement en raison de l'augmentation de la production aquacole.

La production aquacole grecque se place au premier rang méditerranéen avec 45% des unités piscicoles et au premier rang mondial pour la production de daurade et de bar (respectivement 18 600 et 12 400 tonnes en 1998). Le quota fixé par l'Union européenne (31 000 tonnes) ayant été atteint, la pisciculture grecque s'oriente vers de nouvelles espèces tel que le sar, le pagre...

Bien que l'aquaculture complète la pêche, notamment pour la consommation de daurades (30% de la production aquacole est destinée au marché national), elle est majoritairement tournée vers l'exportation : 70% de la production aquacole est exportée dont 95% vers l'Italie (la totalité de la production de bars est exportée).

La balance commerciale du secteur halieutique grecque est déficitaire puisque ce pays importe pour 65 milliards de Drachmes (en quasi-totalité des pays tiers) et exporte pour 45 milliards de Drachmes (principalement vers les pays de l'Union Européenne). Toutefois, le nombre des exportations augmente.